

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Département du Pas-de-Calais
Arrondissement d'Arras
Canton d'Arras Nord

n°2023/09/64

Date de convocation
6 septembre 2023

L'an deux mil vingt trois
le **LUNDI 25 SEPTEMBRE 2023** à 18 Heures 00
le CONSEIL MUNICIPAL, légalement convoqué, s'est réuni en Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Alain CAYET, Maire.

Date d'affichage
19 septembre 2023

Nombre de conseillers

Exercice : 26
Présents : 16
Votants : 19

Etaient présents :

Monsieur Alain CAYET – Monsieur Guy BRAS – Madame Marie-Antoinette DESHORTIES -
Monsieur Jean-Pierre CHARTREZ - Madame Anne-Caroline RATAJCZAK -
Monsieur Stéphane FOURNIER – Monsieur Marc SERRA - Madame Sophie LOPEZ -
Monsieur Fouad AJARRAY - Madame Yveline LOURDEL - Monsieur Yves RAOULT -
Madame Micheline LAURENT - Madame Martine DUQUESNOY – Monsieur Patrick BRUGUET
Madame Astrid SAVARY – Monsieur Jean-Claude NOEL

Excusés :

Madame Ghislaine VALENTE qui donne procuration à Monsieur Patrick BRUGUET
Madame Christelle LEBAS qui donne procuration à Monsieur Stéphane FOURNIER
Monsieur Thierry IMBERT qui donne procuration à Monsieur Guy BRAS
Madame Chantal DECOQ
Monsieur Philippe LEFEBVRE
Madame Audrey TISON
Madame Corinne DOLLE
Monsieur Hubert CHIVET
Madame Sandrine SERGEANT
Monsieur Olivier QUIGNON

AU

Secrétaire de séance :

Monsieur Fouad AJARRAY

Objet : Dénomination du bois urbain

Monsieur le Maire expose :

Saint Nicolas lez Arras poursuit son développement notamment dans le domaine de l'environnement.

Le terrain mitoyen de l'établissement Artois Lab, sur les anciennes démolitions des bâtiments Izoard, Vercors, Galibier, Ventoux, était voué initialement à accueillir des logements aidés.

Cependant à la suite de la crise sanitaire, des périodes de confinements et du réchauffement climatique, le besoin des habitants pour des espaces de respiration est devenu prégnant.

La municipalité a donc décidé de modifier la destination du terrain pour en faire un bois urbain, véritable poumon vert de la commune au sein du quartier.

En lien avec la Communauté Urbaine d'Arras et la commune de Saint Laurent Blangy, le projet a vu le jour en 2023 avec la plantation d'arbres en présence des enfants des écoles, du collège et des familles du quartier.

Il convient de donner un nom à cet espace pour faciliter son repérage et sa reconnaissance.

Monsieur le Maire propose aux membres du Conseil Municipal d'adopter la dénomination suivante pour ce bois urbain :

- Espace boisé Chanteclair Cevennes

Après délibération, le Conseil Municipal valide, à l'unanimité, les propositions de Monsieur le Maire.

Certifié exécutoire
Transmis en préfecture
Saint Nicolas Lez Arras,
Le 26 septembre 2023

Le Maire,
Alain CAYET.

